



**Dossier d'inscription  
CONCOURS EXTERNE  
DE GARDIEN BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE  
SESSION 2024**

Date limite de clôture du dossier : 7 mai 2024 (cachet de la poste faisant foi de la date d'envoi).

Hôtel de Ville de Nantes  
Département des Ressources Humaines  
Direction EDC – concours police municipale  
2 rue de l'Hôtel de Ville  
44094 Nantes cedex 1

Épreuves écrites : 4 juin 2024 au Parc Expo de Nantes Hall 1

Tests psychotechniques : 9 juillet 2024

---

**IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

Mme :

M. :

Nom usuel :

Nom de naissance :

1<sup>er</sup> Prénom :

2<sup>ème</sup> Prénom :

Date de naissance :

à :

N° département :

Nationalité :

En cours d'acquisition de la nationalité d'un État membre de l'Union européenne ainsi que ceux de la Norvège, de l'Islande, du Lichtenstein, de la Suisse, de Monaco et d'Andorre

---

**COORDONNÉES DU CANDIDAT**

Adresse complète :

N°

Nom de rue

Complément d'adresse :

Code postal :

Localité :

Pays :

N°.Portable :

N°.Fixe :

Adresse électronique :

---

**Choix des options**

2<sup>ème</sup> épreuve physique (option obligatoire – 1 seul choix)

Saut en longueur     Saut en hauteur     Lancer de poids     Natation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Êtes-vous en situation de handicap ?  Oui  Non

Conformément au décret 2020-523 du 4 mai 2020, les **candidats en situation de handicap** relevant de l'article 5213-13 du Code du Travail, peuvent bénéficier d'aménagement(s) d'épreuve uniquement pour les épreuves d'admissibilité et l'épreuve orale d'admission (**pas pour les épreuves sportives**) sur présentation d'un certificat médical délivré par un médecin agréé, **qui ne doit être, en aucun cas, leur médecin traitant.**

Le certificat devra être :

- établi moins de 6 mois avant le déroulement de l'épreuve (soit le 3 décembre 2023 au plus tôt)
- fourni au plus tard 6 semaines avant le déroulement de la 1ère épreuve (soit au plus tard le 22 avril 2024, 23h59 - heure métropolitaine)

Il devra également préciser la nature des aides humaines et techniques ainsi que les aménagements nécessaires.

**Avant de prendre rendez-vous avec un médecin AGRÉÉ**, les candidats devront contacter la direction EDC concours police municipale – [concours@mairie-nantes.fr](mailto:concours@mairie-nantes.fr) qui communiquera un dossier à transmettre au médecin chargé de délivrer un certificat médical. Le paiement de la visite médicale étant pris en charge par la ville de Nantes, les candidats n'auront aucun frais à avancer.

Aménagement(s) envisagé(s) :

Tiers temps supplémentaire :  Oui  Non  
Conditions matérielles spécifiques  Oui  Non

Le service concours échangera avec les candidats afin de s'assurer que l'aide apportée par la ville de Nantes répond en tous points à leurs besoins, au regard des prescriptions déterminées par le médecin agréé.

Tout candidat atteint d'un handicap, ne demandant pas d'aménagement(s) d'épreuve(s), doit s'assurer de l'accessibilité aux lieux des épreuves.

---

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Intitulé du diplôme - niveau 3 (ancien niveau 5 : CAP, BEP...) :

Spécialité du diplôme : \_\_\_\_\_

effectivement obtenu  En cours, précisez la date prévisionnelle d'obtention : \_\_\_\_\_

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme exigé, pouvez-vous justifier d'un titre ou diplôme ou expérience professionnelle équivalents (voir brochure) ?  Oui  Non

---

## SIGNATURE

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur le dossier d'inscription au concours de gardien brigadier et reconnais avoir pris connaissance des informations figurant dans la brochure, dans le règlement général des concours et dans le présent dossier d'inscription.

Je m'engage à fournir toutes les pièces justificatives demandées par la Ville de Nantes.

Fait à

Date :

Signature du candidat  
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

## ATTENTION

Avant de vous inscrire, veuillez consulter la brochure du concours afin de vérifier que vous remplissez bien les conditions d'inscription pour pouvoir concourir. Toute candidature ne remplissant pas ces conditions sera systématiquement rejetée.

Tout diplôme ou titre étranger devra être traduit en français par un·e traducteur·rice assermenté·e et devra faire l'objet d'une demande d'équivalence.

## PIÈCES A JOINDRE

- La copie du titre ou diplôme exigé pour être admis·e à concourir ou la demande d'équivalence de diplôme qui se trouve dans la brochure.
- 2 enveloppes affranchies au tarif en vigueur et complétées de vos nom, prénom et adresse.
- Si vous êtes en situation de handicap et que vous devez bénéficier d'aménagements d'épreuves, joindre les justificatifs demandés dans la brochure.
- Si vous êtes parent d'au moins trois enfants, la copie de toutes les pages du livret de famille.
- L'extrait d'inscription sur la liste des sportifs, arbitres et juges de haut niveau établie par le ministère chargé des sports si vous êtes concernés.

## INFORMATIONS STATISTIQUES

Afin de nous permettre d'améliorer notre communication, merci de bien vouloir nous préciser par quel biais vous avez eu connaissance de ce concours (1 à 2 réponses maximum) :

Presse WEB :

- Ouest France / Presse Océa
- La Gazette des communes
- Nantes Sport
- Autre site emploi

Autres :

- Affichage urbain
- Affichage dans le tramway
- Flyer
- Accueil de l'Hôtel de Ville
- Accueil de la Maison de la Tranquillité publique
- Visites lycées
- Une personne de votre connaissance
- Autre : .....

WEB :

- Site de Nantes Métropole
- Site de Ouest France / Presse Océan
- Un site emploi
- Facebook
- Instagram
- Twitter
- Tik Tok